

Mise au point des évêques du Québec
au sujet du crucifix à l'Assemblée nationale



L'Assemblée des évêques n'a pas demandé le retrait du crucifix du Salon bleu de l'Assemblée nationale. Il a été placé à cet endroit par des élus; la décision de le garder ou de le retirer revient donc aux élus, dans le respect de l'opinion de la population. Dans ce contexte, si les députés décidaient démocratiquement d'enlever le crucifix du Salon bleu, l'Assemblée des évêques respecterait cette décision.

Le crucifix est la représentation de l'ultime acte d'amour, celui du Christ donnant sa vie pour le salut du monde. Il est vénéré par des millions de chrétiens de toutes les nations, et par une grande majorité de Québécois et de Québécoises. Ce n'est pas un objet de musée ni seulement un rappel du passé ou un élément du patrimoine. Il doit être traité avec tout le respect dû à un symbole fondamental de la foi catholique. Les députés doivent faire en sorte qu'il le soit.

Source : www.eveques.qc.ca